



**MRC DE
CHARLEVOIX-EST**



Formulaire de demande d'aide financière

Programme du Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Formulaire de demande – Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Pour activer une case à cocher dans le formulaire, double-cliquez sur la case et sélectionnez « case activée ».

2

1. Renseignements sur le promoteur ou la promotrice

Nom de l'organisme :

Adresse :

Municipalité :

Code postal :

Téléphone :

Autre :

Courriel :

Site Internet :

Personne-ressource :

Forme légale :

☐ Entreprise privée

☐ Conseil de bande des communautés autochtones

☐ Coopérative

☐ Individu en prédémarrage (avoir 18 ans et plus)

☐ OBNL

☐ Organisme du réseau de l'éducation

☐ MRC et municipalités

☐ Centre de recherche

2. Renseignements généraux sur le projet

☐ Prédémarrage

☐ Expansion

☐ Démarrage

☐ Projet de relève

☐ Autre (spécifiez) :

Description sommaire du projet :

3. Le projet

Quelles sont les expériences et l'expertise de l'équipe en place qui permettront la réalisation du projet?
Donnez des exemples de réalisations au besoin.

Étapes et échéancier de réalisation

Principales étapes	Échéancier
Fin du projet	

Quelles sont les priorités régionales, faisant partie de la politique de ce fonds, auxquelles ce projet répond?

Emplois		Permanent			Temporaire ¹		
		Annuel	Saisonnier	Temps partiel	Annuel	Saisonnier	Temps partiel
Nombre d'emplois	Créés ² :						
	Maintenus ³ :						

¹ Temporaire : nombre d'emplois créés par l'entreprise exclusivement pendant la durée du projet

² Créés : nombre d'emplois créés grâce au projet, excluant ceux maintenus

³ Maintenus : nombre d'emplois avant la réalisation du projet

4. Critères d'évaluation

Quels sont les principaux partenaires et fournisseurs impliqués dans la réalisation du projet?

Quels sont les impacts du projet sur l'emploi et l'activité économique (achat local, secteurs d'activités touchés, diversification économique, municipalités touchées, etc.)?

Veuillez expliquer la solidité du modèle d'affaires (rentabilité, prévisions financières, évaluation des coûts, etc.) et veuillez commenter votre évaluation du marché et de la concurrence.

Quels sont les impacts du projet et de l'entreprise sur le milieu et la communauté?

(ex. : implication dans le milieu, acceptabilité sociale du projet, bénéfices pour la communauté, commandites, dons ou partage des profits, stages, consultations citoyennes, portes ouvertes, présentations scolaires, programme de bénévolat pour les employé(e)s, etc.).

5

Commentez les grilles d'autoévaluation du développement durable complétées pour le dépôt de cette demande (ex. : points forts, éléments à améliorer, pistes d'actions, objectifs, etc.).

**Si vous n'avez pas procédé à l'autoévaluation, veuillez indiquer en quoi ce projet s'insère dans une démarche de développement durable et d'atténuation des impacts environnementaux.*

5. Renseignements financiers		
Ventilation des coûts		
Dépense	Coût	
Coût total		
Coût du projet :		
Financement du projet : sources de financement		
	Montant	Confirmé
Programme du fonds de la région de la Capitale-Nationale		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
TOTAL		

6. Dépôt d'une demande

Vous devez obligatoirement vérifier votre admissibilité avec un(e) agent(e) de développement économique avant de soumettre votre demande à la MRC de Charlevoix-Est :

Mission développement Charlevoix
 172, boulevard Notre-Dame
 Clermont (Québec) G4A 1G1
 418 439-3947, option 3
infofinancement@mrccharlevoixest.ca

Documents à remettre

Toute demande doit être obligatoirement constituée des documents suivants :

☐	Formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (signature obligatoire).
☐	Plan d'affaires ou plan de projet.
☐	États financiers des trois dernières années (sauf pour les entreprises en démarrage).
☐	Résolution autorisant le promoteur ou la promotrice à déposer la demande et à signer le protocole d'entente et les documents y afférents.
☐	Il est entendu qu'en vertu de l'article 152.1 de la Charte de la langue française, la MRC ne peut conclure un contrat et/ou octroyer une aide financière à une entreprise employant 25 personnes ou plus lorsque cette entreprise ne possède pas d'attestation d'inscription, n'a pas fourni, dans le délai prescrit, l'analyse de sa situation linguistique, ne possède pas d'attestation d'application de programme ni de certificat de francisation ou si son nom figure sur la liste prévue à l'article 152 de la Charte. Si applicable, remettre une preuve justificative de la situation linguistique de votre entreprise fournie par l'Office québécois de la langue française. Nombre d'employé(e)s : _____
☐	Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande tel que : projections financières, grilles d'autoévaluation du développement durable, lettre d'appui, lettres patentes, confirmation de partenariat, étude d'accompagnement, plan de visibilité, soumission, plan, croquis, autorisation ou permis, etc.

7

L'aide financière ne peut être utilisée pour le remboursement d'emprunts ou pour le financement du service de la dette, d'un projet déjà réalisé ou des dépenses effectuées avant la date de dépôt de la demande.

7. Signature du requérant ou de la requérante

Je soussigné(e), _____, confirme que :

- Les renseignements fournis dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques;
- Les règles et modalités ont été consultées et prises en compte;
- Je m'engage à fournir aux représentant(e)s de la MRC toute l'information nécessaire à l'analyse du projet;
- J'accepte que les renseignements fournis dans cette demande et les documents à annexer soient transmis aux fins d'analyse et d'évaluation au comité d'investissement de la MRC;
- Je comprends que la présente demande d'aide financière n'entraîne pas nécessairement son acceptation et que toute acceptation fera l'objet d'une annonce publique.

Signature de la personne autorisée
Par résolution du conseil d'administration

Titre

Date

Les renseignements transmis ne seront utilisés qu'aux seules fins de l'analyse de la demande. Les personnes qui y auront accès auront adhéré à des règles appropriées en matière d'intégrité, d'impartialité, de confidentialité et d'annonce des projets.

8. Rappel du processus de sélection

Entreprises non admissibles

- Sont inscrites au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Ont fait défaut de respecter leurs obligations en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par la MRC au cours des deux (2) années précédant la demande d'aide financière;
- Sont inscrites à l'annexe I de la politique du programme du fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Règles de financement

Sans être exhaustive, la liste des principales règles de financements se présente comme suit :

8

- Effet multiplicateur (économique, financier);
- Un financement peut être accordé dans le cadre de projets de démarrage, d'expansion ou d'acquisition;
- Les fonds accordés doivent être utilisés uniquement aux fins prévues à la présente politique;
- Les entreprises soutenues financièrement s'engagent à respecter les conditions d'attribution du soutien financier octroyé décrites dans la convention qui doit être signée par le représentant autorisé de l'entreprise;
- Élément de concurrence (un projet ne peut fragiliser un secteur de l'économie de la MRC).

Critères d'analyse

Le comité d'investissement procèdera à l'analyse et aux recommandations qui en découlent. Ces recommandations seront par la suite soumises au conseil des maires pour approbation.

Lors de l'analyse de chaque projet déposé, le comité d'investissement aura à considérer **les retombées économiques engendrées** par le projet. Celles-ci devront être **significatives en termes d'investissement, d'effet de levier, de création ou de maintien d'emplois et de pérennité de l'entreprise**.

Le comité d'investissement évaluera la mise de fonds, l'expérience du promoteur ou de la promotrice, le secteur d'activité, le type de projet, la création et le maintien d'emploi, la localisation, l'impact sur le milieu, le développement durable et les différentes sources de financement.